

Commune de SAINT-GILLES
Collège des Bourgmestre et des
Echevins
Place Maurice Van Meenen, 39

B – 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 8684/2007-266 (corr. M. De Blicck)
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.244/s.435
Annexe : 1 dossier

Madame,
Monsieur,

Objet : SAINT-GILLES. Place Maurice van Meenen, 24-26.
Transformation des combles en logement.

En réponse à votre lettre du 22 avril 2008, en référence, reçue le 5 mai, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 28 mai 2008, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis favorable.

L'immeuble de style Beaux-Arts (arch. Ch. De Wys - 1913) est inscrit à l'Inventaire scientifique du patrimoine architectural de la Commune. Il jouxte l'immeuble à appartements classé (n°22, place Van Meenen) et borde l'Hôtel communal, également classé.

La demande vise le changement d'affectation des combles (niveau +5) et leur transformation en un appartement deux chambres.

En façade avant, les cinq tabatières actuelles seraient remplacées par trois velux alors qu'à l'arrière les quatre tabatières seraient remplacées par deux lucarnes (type chien assis).

Dans le cas présent, ces interventions n'auront pas d'impact sur le bâtiment mitoyen classé ni sur l'Hôtel communal.

Par conséquent, la CRMS émet un avis favorable sur la demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.

G. VANDERHULST
Président f.f.